

**CERCLE DE LA VOILE DE NEUCHÂTEL**

**Instructions de course**

**Championnat de Suisse et International  
de la classe Finn**

**Championnat de Série Contender**

Neuchâtel du 2 au 6 septembre 2009

## 1 Règles

La régates est régie par:

- 1.1 Les "règles" telles que définies dans les Règles de Course à la Voile.
- 1.2 Le règlement de SWISS SAILING pour l'organisation de championnats de Suisse de régates en flotte .
- 1.3 L'ordonnance sur la navigation dans les eaux suisses.
- 1.4 En cas de différences dans l'interprétation des présentes instructions de course et de l'avis de course, le texte français prévaudra.

## 2 Avis aux concurrents

- 2.1 Le tableau officiel sera placé sur la terrasse du Club House.

## 3 Modifications des instructions de course

- 3.1 Toute modification des IC sera affichée au tableau officiel avant 08h15 le jour où elle entrera en vigueur sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

## 4 Signaux faits à terre

- 4.1 Les signaux faits à terre seront envoyés sur le mât situé à côté de la grue.
- 4.2 Quand le pavillon "Aperçu" est envoyé à terre, "1 minute" est remplacé par "pas moins de 30 minutes" dans "Signaux de courses: Aperçu". Ceci modifie RCV « Signaux de courses ».
- 4.3 Quand le pavillon "Y" est envoyé à terre, la règle 40 s'applique à tout moment sur l'eau. Cela modifie le préambule du chapitre 4.

## 5 Programme des courses

- 5.1 Dates des courses

	Horaire	Finn	Horaire	Contender
<b>Mercredi 2.9.2009</b>	16h <sup>00</sup> -20h <sup>00</sup> 18h15	Inscription et Jauge Régate d'entraînement		
<b>Judi 3.9.2009</b>	8h <sup>00</sup> - 12h <sup>00</sup> 13h30	Inscription et Jauge A disposition du comité de course pour les régates à suivre		
<b>Vendredi 4.9.2009</b>	9h00	A disposition du comité de course pour les régates à suivre.	10h00 – 12h00 13h00	Inscriptions A disposition du comité de course pour les régates à suivre.
<b>Samedi 5.9.2009</b>	9h00	A disposition du comité de course pour les régates à suivre.	9h00	A disposition du comité de course pour les régates à suivre.
<b>Dimanche 6.9.2009</b>	9h00	A disposition du comité de course pour les régates à suivre.	9h00	A disposition du comité de course pour les régates à suivre.

- 5.2 Nombre de courses pour la classe Finn:
- il est prévu de courir 9 courses au maximum. Les courses sont numérotées à la suite de leur achèvement,
  - 3 courses au maximum pourront être courues par jour,
  - il est possible de courir 4 courses un jour, une seule fois.
- 5.3 Nombre de courses pour la Série "CONTENDER"
- il est prévu de courir 8 courses au maximum. Les courses sont numérotées à la suite de leur achèvement,
  - 3 courses au maximum pourront être courues par jour,
  - il est possible de courir 4 courses un jour, une seule fois.
- 5.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal de départ ne sera donné après 13 h 00

### **6 Pavillons de classe**

- 6.1 Finn : Pavillon de la classe.  
6.2 Contender : Pavillon de la classe.

### **7 Zone de course**

- 7.1 La zone de course se situe depuis le port du Nid du Crô jusqu'au bout du lac direction Est.  
7.2 Selon les conditions météo, le comité de course peut décider de déplacer le parcours en dehors de cette zone.

### **8 Parcours**

- 8.1 Les schémas de l'annexe 1 et 2 montrent les parcours incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lesquelles les marques doivent être passées, et le côté duquel chaque marque doit être laissée.  
8.2 La distance entre les marques 1 et 2 du parcours des Finn (annexe 2) sera d'au minimum 0.8 km.  
8.3 Le parcours pourra être raccourci après le deuxième bord de près.

### **9 Marques**

- 9.1 Les marques 1, 2 et 3 sont des bouées cylindriques orange.  
9.2 Les marques de départ sont le bateau du comité de course arborant un pavillon orange à l'extrémité tribord et une bouée cylindrique orange surmontée d'un pavillon rouge à l'extrémité bâbord.  
9.3 Les marques d'arrivée sont le bateau du comité de course arborant un pavillon bleu à l'extrémité tribord et une bouée cylindrique orange surmontée d'un pavillon bleu ou un manchon bleu à l'extrémité bâbord.  
9.4 Une bouée jaune pourra être accrochée à l'arrière du bateau Start. Cette bouée et son amarre seront alors considérées comme faisant partie de la marque de départ.

### **10 Zones qui sont des obstacles**

- 10.1 Les zones de baignades délimitées par des bouées jaunes sont interdites à la navigation. Ces zones sont considérées comme des obstacles.

### **11 Départ**

- 11.1 La ligne de départ sera entre le mat du pavillon orange du bateau start à tribord et la marque de départ surmontée d'un pavillon rouge à l'extrémité bâbord de cette ligne.  
11.2 Les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ durant la procédure de départ des autres courses.  
11.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction. Ceci modifie la règle A4.1.  
11.4 Tout voilier doit passer à l'arrière du bateau Start pour se faire enregistrer avant le départ de la première régata de la journée  
11.5 Il y aura 2 procédures de départ, la première pour les Finn, la seconde pour les Contender.

### 12 Arrivée

- 12.1 La ligne d'arrivée est délimitée par le mât d'un pavillon bleu sur un bateau du comité de course à l'extrémité tribord et par une marque signalée par un drapeau bleu à l'extrémité bâbord.
- 12.2 Le pavillon T envoyé sur la bateau arrivée signifie aux concurrents de revenir le plus rapidement possible sur la zone de départ..

### 13 Système de pénalité

- 13.1 L'annexe P s'applique.
- 13.2 Un bateau qui abandonne ou qui a effectué une pénalité doit remplir un formulaire et le remettre au secrétariat de régates avant l'expiration du temps limite pour réclamer.

### 14 Temps limites

- 14.1 Une course sera abandonnée si aucun bateau de la série n'arrive à finir dans les 50 minutes.
- 14.2 Les bateaux manquant à finir dans un délai de 150% du temps du premier seront classés DNF sans instruction. Ceci modifie les règles 35 et Annexe A4 et A5

### 15 Réclamations et demandes de réparation

- 15.1 Les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat de course situé au 1<sup>er</sup> étage des locaux du CVN. Les réclamations et les demandes de réparations ou de réouverture doivent y être déposées avant le temps limite pour réclamer.
- 15.2 Le temps limite pour réclamer est de 60 min après l'entrée du bateau comité de course dans le port. Les heures limites de réclamation sont affichées sur le tableau officiel.
- 15.3 Les avis sont affichés pas plus tard que 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoin. Les instructions auront lieu dans un local identifié de la mention "JURY" situé au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment du CVN.
- 15.4 Les avis des réclamations du comité de course ou du comité de réclamation sont affichés pour informer les bateaux selon la règle 61.1(b).
- 15.5 Une liste des bateaux qui, selon l'instruction 13.1, ont été pénalisés pour avoir enfreint la règle 42 est affichée.
- 15.6 Le dernier jour programmé des courses, une demande de réouverture d'instruction doit être déposée:
  - dans le temps limite de réclamation si la partie demandant la réouverture a été informée de la décision la veille.
  - pas plus de 30 mn après que la partie demandant la réouverture a été informée de la décision ce même jour.Ceci modifie la règle 66.
- 15.7 Le dernier jour programmé des courses, une demande de réparation basée sur une décision du jury ne devra pas être déposée plus tard que 30 minutes après que la décision ait été affichée. Ceci modifie la règle 62.2.

### 16 Classement

- 16.1 Le championnat de Suisse des Finn pourra être validé si au moins 4 courses valables sont courues
- 16.2 Quand moins de 4 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans les courses.
- 16.3 Quand 4 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

### 17 Sécurité

- 17.1 Un bateau qui abandonne doit informer le comité de course ou le secrétariat de la régates le plus rapidement possible.

### **18 Remplacement d'équipement**

- 18.1 Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu, qui a fait l'objet d'un contrôle de jauge, ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité de course. Les demandes de remplacement doivent être faites au comité de course à la première occasion raisonnable.

### **19 Contrôle de jauge et d'équipement**

- 19.1 Un bateau et son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course. Sur l'eau, un jaugeur ou un contrôleur d'équipement du comité de course peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

### **20 Bateaux officiels**

- 20.1 Les bateaux du CC seront signalés par un drapeau du club.  
20.2 Les bateaux du jury seront signalés par un drapeau jaune avec le mot **JURY**.

### **21 Bateaux accompagnateurs**

- 21.1 Les directeurs d'équipe, entraîneurs et autres accompagnateurs doivent rester en dehors de la zone de course à une distance de 100 m. des laylines du parcours dès le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard ou une annulation.

### **22 Décharge de responsabilité**

- 22.1 La responsabilité du propriétaire, dans les cas sortant des limites des règles de course, est engagée selon les lois civiles en vigueur. La décision d'un navigateur de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité.  
22.2 L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

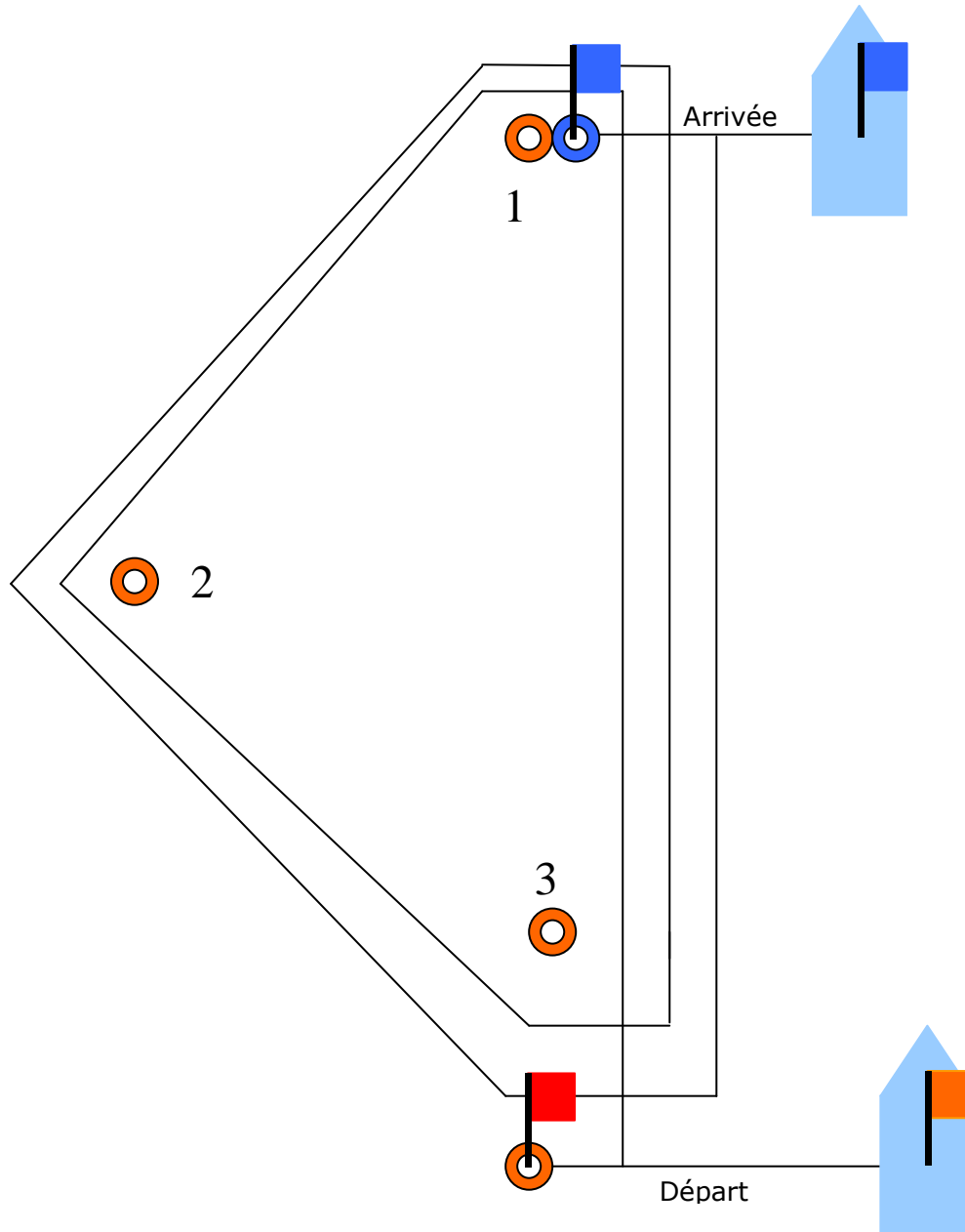
### **23 Evacuation des débris**

- 23.1 Les bateaux ne doivent pas jeter leur débris dans l'eau. Les débris peuvent être placés à bord des bateaux commissaires et du bateau du comité de course.

### **24 Assurance**

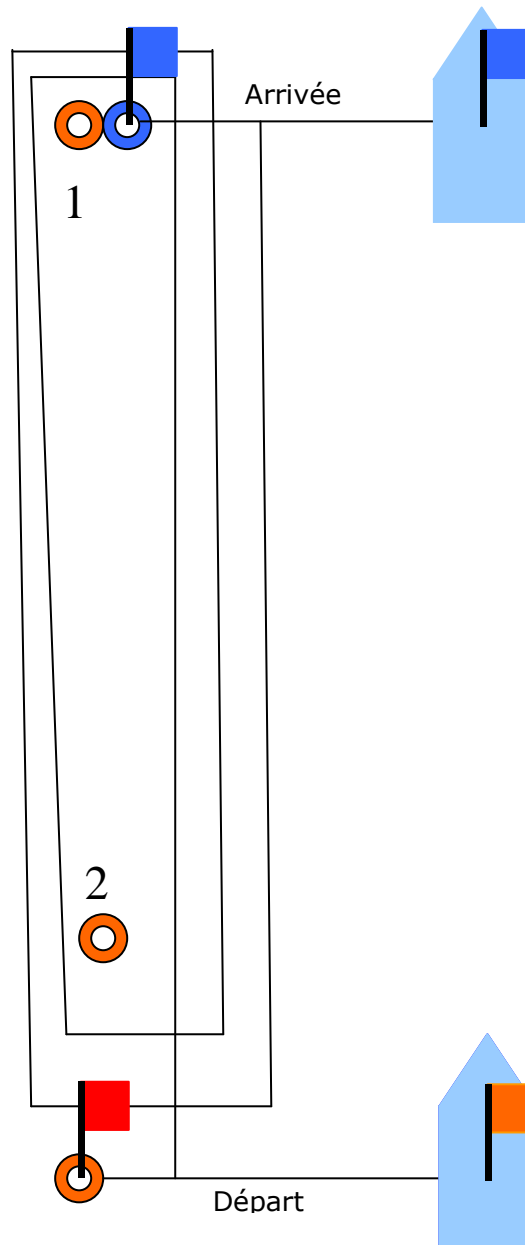
- 24.1 Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile et valable en compétition.

## Annexe 1 : Plan de parcours Contender



Parcours : Départ - 1 - 2 - 3 - 1 - 2 - 3 - arrivée  
Parcours raccourcis : Selon règle 32

## Annexe 2 : Plan de parcours Finn



Parcours : Départ – 1 – 2 – 1 – 2 – arrivée  
Parcours raccourcis : Selon règle 32